

Relations NETtes



GUIDE D'ANIMATION



Y DES FEMMES
MONTREAL

De nouvelles voies pour les femmes depuis 1875



Secrétariat
à la condition
féminine

Québec 

Ce projet est réalisé grâce à une contribution financière
provenant de l'entente intervenue entre le
Y des femmes de Montréal et le **Secrétariat à la condition féminine**.

**Secrétariat
à la condition
féminine**

Québec 

Crédits

Conception et rédaction

Jade Le Maire - Agente de projet, services jeunesse

Isabelle Lepage - Agente de projet, services jeunesse

Révision

Delphine Berger - Coordinatrice, services jeunesse

Lilia Goldfarb - Directrice des programmes

Carla Rivadeneira - Agente de projet, services jeunesse

Graphisme

Pascal Racine

ISBN 978-2-923046-30-3

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2016

© Y des femmes de Montréal, 2016

Y des femmes de Montréal
Services jeunesse
1355, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3G 1T3
Tél. : 514.866.9941
Télé. : 514.866.4866



Table des matières

5	INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE DE L'ANIMATION
6	Qui sommes-nous?
6	Nos approches de travail
8	Objectifs du guide d'animation
9	Explication de l'atelier de sensibilisation et du projet de groupe
10	MIEUX COMPRENDRE LE CYBERHARCÈLEMENT
11	Qu'est-ce que le cyberharcèlement?
13	Quelques statistiques
14	La loi dans tout ça : informations législatives à propos du cyberharcèlement
16	ATELIER DE SENSIBILISATION LE CYBERHARCÈLEMENT, PARLONS-EN!
19	ANNEXE 1 - Mes habitudes technos!
20	ANNEXE 2 - Scénarios
24	ANNEXE 3 - Quiz
26	IDÉES DE PROJETS DE GROUPE
27	Rencontre 1 : le choix d'un projet de groupe
28	Rencontre 2 et 3 : la réalisation du projet
28	Fin du projet de groupe : la diffusion du projet
29	Un exemple de projet de groupe réalisé par le Y des femmes de Montréal
30	ÉVALUATION DE L'ATELIER
32	RESSOURCES
33	Ressources pour les jeunes
35	Ressources pour les intervenantes et les intervenants du milieu scolaire et communautaire
39	BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION ET MISE EN CONTEXTE DE L'ANIMATION



1. Qui sommes-nous?

1.1 Le Y des femmes de Montréal

Depuis 1875, le Y des femmes de Montréal fait partie du paysage communautaire de la ville. Sa mission : « *Bâtir ensemble un avenir meilleur pour les femmes et les filles* », s'appuie sur la promotion des droits, des besoins et du rôle des femmes et des filles dans la société ainsi que sur des valeurs de respect, de non-violence, de socialisation positive, d'équité, de solidarité et d'innovation. Le Y des femmes de Montréal répond à sa mission à travers ses quatre familles d'actions : les services résidentiels, les services d'employabilité, les services jeunesse et les services à la collectivité.

1.2 Les services jeunesse

Depuis l'an 2000, les services jeunesse du Y des femmes de Montréal travaillent particulièrement auprès des filles et des jeunes femmes dans le but de prévenir la violence, promouvoir le bien-être, réduire les inégalités sociales auxquelles elles peuvent être confrontées et développer leur leadership.

Nos activités critiques et dynamiques, basées sur une analyse différenciée selon les sexes, reposent sur la découverte de leurs forces et de leurs passions, ainsi que sur le développement de l'estime de soi et des cinq compétences de leadership essentielles à nos yeux : la conscience de soi, l'expression personnelle, la solidarité, la pensée critique et l'action.

Nos programmes sont adaptés aux intérêts et aux besoins spécifiques des participantes. Nous les encourageons également à développer un projet collectif de leur choix. Nous intervenons de façon plus récente auprès des garçons et des jeunes hommes puisque ceux-ci doivent faire partie de la solution pour travailler la question de l'égalité entre les jeunes et agir à titre d'alliés.

2. Nos approches de travail

2.1 Nos valeurs

Le développement des compétences de leadership est considéré comme un processus et non comme des apprentissages linéaires. Voici une brève présentation des objectifs visés pour chacun de ces piliers :

1- Connaissance de soi



- Identifier ses forces, ses acquis et ses limites dans le but de se faire respecter;
- Reconnaître son identité en fonction de ses différents aspects, définie par l'âge, l'origine ethnique, la classe sociale, l'orientation sexuelle, le statut matrimonial, la culture, l'expérience migratoire, etc.

2- Expression de soi



- Nommer ses émotions, ses besoins, ses forces et ses valeurs dans le cadre d'une démarche de découverte et d'exploration constante de soi;
- Prendre conscience de son propre pouvoir d'action et de décision en accord avec son identité personnelle.

3- Solidarité



- Créer un réseau de relations saines avec ses pairs ou avec des personnes-ressources;
- Agir en tenant compte des besoins de l'autre.

4- Pensée critique



- Prendre conscience des influences sociales exercées sur les jeunes et jeunes adultes notamment par les images commerciales et médiatisées;
- Être conscient-e de la diversité des choix possibles face aux facteurs déterminants qui influencent nos conditions de vie (environnement, genre, culture, politique, économie, etc.).

5- Action



- Développer des projets visant l'amélioration des conditions de sa communauté (par exemple, socio-économiques ou environnementales);
- Démontrer des aptitudes à résoudre consciemment des problèmes et des conflits dans le respect de soi et des autres.

2.2 Nos approches

En plus de ces cinq piliers, les services jeunesse élaborent leurs programmes en prenant en considération plusieurs approches d'intervention, soit : l'approche basée sur les forces, l'éducation populaire, l'analyse différenciée selon le sexe, l'approche féministe intersectionnelle, l'approche anti-oppression et la communication consciente.

■ L'approche basée sur les forces

Cette approche reconnaît que l'individu, la famille, le groupe et la collectivité possèdent différentes forces et ont la capacité d'agir sur eux-mêmes et sur leur environnement. Plutôt que de tenter d'expliquer, de comprendre ou d'agir sur les problèmes, cette approche se concentre sur les forces de la personne en mobilisant les ressources disponibles, afin que celle-ci puisse faire face aux défis auxquels elle pourrait être confrontée.

■ L'éducation populaire

Elle reconnaît à chaque personne et à chaque communauté la capacité d'apprendre et de progresser en vue d'améliorer sa qualité de vie et son bien-être. Cette approche conçoit également que le savoir s'acquiert à travers l'expérience des individus en fonction de leur réalité.

■ L'approche holistique

Cette approche conçoit le bien-être de l'individu dans sa globalité en tenant compte de sa dimension physique, psychologique, familiale, socio-économique, culturelle et spirituelle. Comparable à l'approche écologique, le modèle holistique peut nous aider à concevoir des programmes et des plans d'intervention qui prennent en considération le bien-être d'une personne dans son ensemble.

■ L'analyse différenciée selon les sexes

Les services jeunesse sont sensibles à l'analyse différenciée selon les sexes (ou approche de genre) qui permet de reconnaître, de comprendre et d'analyser les différentes réalités offertes aux filles et aux garçons (aux femmes et aux hommes), les rôles qui leur sont assignés socialement et les relations qui existent entre eux.

■ L'approche féministe intersectionnelle

Elle permet d'analyser les différentes façons dont les rapports de sexe entrent en interrelation avec d'autres aspects de l'identité sociale : la classe, l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, etc. Cette analyse permet de voir comment ces intersections mettent en place des expériences particulières d'oppression et de privilèges cumulés.

■ L'approche anti-oppression

Dans le même ordre d'idée que l'approche précédente, elle émet aussi le postulat que les relations de pouvoir peuvent être fondées sur plusieurs éléments, notamment le sexe, la race, l'origine ethnique, la classe sociale, l'âge, l'orientation sexuelle, la capacité motrice ou intellectuelle, etc. Ces oppressions sont souvent invisibles en raison de leur fort ancrage dans la culture dominante.

■ La communication consciente

Cette dernière approche, inspirée par la communication non-violente de Marshall Rosenberg, met en valeur l'importance de nos besoins personnels en tant que motivations de nos propres comportements. Cette façon de communiquer favorise la mise en place de saines stratégies en vue de répondre à certains besoins propres à chaque individu. Ainsi, la communication consciente souligne qu'il n'y a pas de mauvais besoins, mais bien des stratégies plus appropriées que d'autres permettant de les satisfaire.

3. Objectifs du guide d'animation

Le guide d'animation *Relations NETtes* est conçu pour les intervenantes et les intervenants¹ jeunesse du milieu scolaire et communautaire du Québec. L'atelier de sensibilisation et le projet de groupe inclus dans cet outil ont été mis sur pied dans deux écoles secondaires de l'Île de Montréal. **Les activités ont pour principal objectif de favoriser les relations saines et égalitaires entre les filles et les garçons de 14 à 17 ans dans le contexte des nouvelles technologies.**

Plus précisément, les ateliers du guide d'animation visent à :

1. Sensibiliser les jeunes aux rapports égalitaires au sein des relations amoureuses et amicales, et ce, dans un contexte où les nouvelles technologies sont omniprésentes;
2. Sensibiliser les jeunes au cyberharcèlement, aux impacts de ce phénomène et réfléchir à des solutions pour le contrer;
3. Conscientiser les jeunes au phénomène de l'hypersexualisation dans l'espace public;
4. Fournir aux milieux scolaires et aux organismes communautaires de l'information pour sensibiliser et impliquer les jeunes dans un projet collectif sur les relations amoureuses et amicales.



1. Le terme « intervenante » et « intervenant » a été choisi dans le présent guide d'animation afin d'alléger la lecture et inclut pour nous toute personne travaillant auprès des jeunes.

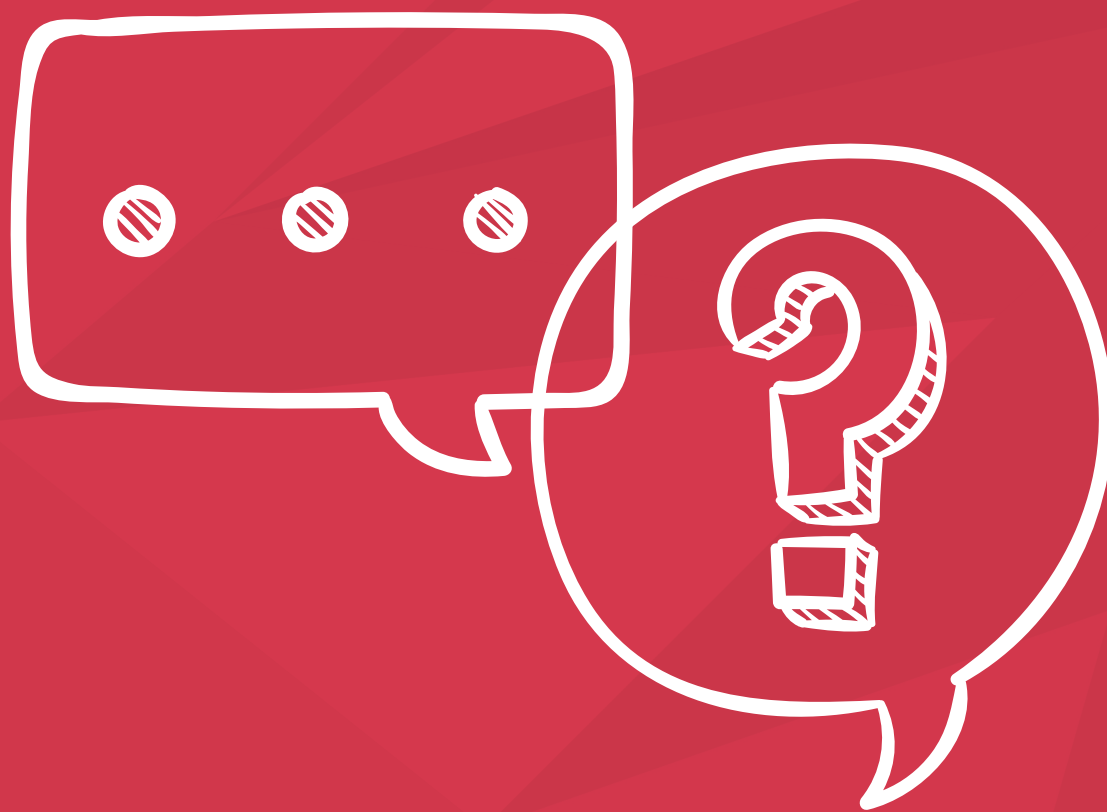
4. Explication de l'atelier de sensibilisation et du projet de groupe²

Les ateliers du Guide d'animation *Relations NETtes* peuvent prendre place dans le cadre du Programme de formation de l'école québécoise. Le tableau ci-dessous vous permettra d'en avoir une vue d'ensemble.

	ATELIER DE SENSIBILISATION LE CYBERHARCÈLEMENT, PARLONS-EN!	PROJET DE GROUPE
Public cible	Jeunes filles et garçons de 14 à 17 ans	
Objectif	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre conscience de leur utilisation de la technologie. 2. Comprendre les notions de contrôle et de consentement se rapportant aux relations amicales/amoureuses dans un contexte où les technologies sont omniprésentes. 3. Réfléchir à l'impact de partager ses informations personnelles. 4. Identifier des ressources et des pistes de solutions pour mettre fin à une situation problématique liée à l'utilisation des technologies ou pour porter plainte. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. S'impliquer dans un projet de sensibilisation sur les relations saines et le cyberharcèlement afin de faire une différence dans leur milieu. 2. Mettre en pratique les connaissances qu'ils auront acquises durant l'atelier de sensibilisation. 3. Poser une action concrète dans leur milieu.
Nombre de jeunes	Entre 15 à 35 jeunes	Entre 7 à 10 jeunes
Durée	75 minutes (ou moins selon le temps disponible dans le milieu)	4 à 8 rencontres de 60 minutes selon le projet qui sera choisi par les jeunes
Formule pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> • Mises en situation • Discussion en groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage coopératif
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Annexe 1 – Mes habitudes technos! • Annexe 2 – Scénarios • Annexe 3- Quiz • Crayons • Évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Le matériel varie en fonction du projet choisi par les jeunes
Domaines généraux de formation	<p>Santé et bien-être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Amener l'élève à se responsabiliser dans l'adoption de saines habitudes de vie sur le plan de la santé, de la sécurité et de la sexualité. » (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2006, p. 23). <p>Médias :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Amener l'élève à faire preuve de sens critique, éthique et esthétique à l'égard des médias et à produire des documents médiatiques respectant les droits individuels et collectifs. » (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2006, p. 27). 	<p>Vivre-ensemble et citoyenneté :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Amener l'élève à participer à la vie démocratique de la classe ou de l'école et à développer une attitude d'ouverture sur le monde et de respect de la diversité. » (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2006, p. 28). <p>Médias :</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Amener l'élève à faire preuve de sens critique, éthique et esthétique à l'égard des médias et à produire des documents médiatiques respectant les droits individuels et collectifs. » (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2006, p. 27).
Compétences transversales mises de l'avant	<ul style="list-style-type: none"> • Résoudre des problèmes • Exercer son jugement critique • Communiquer de façon appropriée 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre sa pensée créatrice • Exploiter l'information • Se donner des méthodes de travail efficaces • Coopérer • Exploiter les technologies de l'information et de la communication (TIC)
Compétences disciplinaires visées	<p>L'atelier contenu dans ce guide d'animation peut s'insérer dans le programme Éthique et culture religieuse (domaine du développement de la personne) puisqu'il vise à donner l'opportunité aux jeunes de comprendre des situations de vie en vue de construire son référentiel moral. Ils pourront aussi prendre position, de façon éclairée, sur des situations comportant un enjeu moral.</p> <p>De plus, le projet de groupe peut très bien s'insérer dans le programme d'arts plastiques (domaine des arts) puisque les jeunes auront l'occasion de réaliser des créations plastiques médiatiques.</p>	

2. Les informations utilisées dans ce tableau sont tirées du : Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec. (2013). *Programme de formation de l'école québécoise*. Récupéré le 20 octobre 2015 de <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/index.asp>

MIEUX COMPRENDRE LE CYBERHARCÈLEMENT



Les informations rassemblées dans cette partie du guide d'animation permettent de se familiariser avec la thématique du cyberharcèlement. Elles peuvent être utiles pour répondre aux questions des jeunes lors de l'atelier ou du projet de groupe. Toutefois, il est possible que l'animateur-trice ne soit pas en mesure de répondre à toutes les questions. Dans ce cas, une liste de ressources est disponible à la fin du guide afin de faciliter la recherche d'information supplémentaire.

1. Qu'est-ce que le cyberharcèlement?

1.1 La définition

Le cyberharcèlement est avant tout du harcèlement qui se déroule dans l'univers virtuel. Pour Blaya (2013), « *le cyberharcèlement est l'utilisation des technologies de communication électroniques pour se livrer volontairement à des actes répétés ou diffusés à un large public d'humiliations, de cruauté et de violence psychologique envers les autres.* » (sic) (cité dans Association canadienne d'éducation, 2014).

Smith et al. (2008) ajoute à cette définition que cette violence peut être exécutée par un individu ou un groupe d'individus : « *Un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut facilement se défendre seule.* » (cité dans Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France, 2013, p. 2).

Différents exemples de communications électroniques, appelées fréquemment les technologies de l'information et des communications (TIC), peuvent être utilisés par les jeunes dans le cas du cyberharcèlement. On parle ici de l'utilisation du cellulaire, du message texte, des forums de discussion, des jeux en ligne, du courriel et des réseaux sociaux, pour n'en nommer que quelques-uns. Parmi eux, le cellulaire constitue le moyen privilégié d'agression dans des situations de cyberviolence, cyberharcèlement inclus (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France, 2013).

Il est possible de retrouver du cyberharcèlement dans plusieurs contextes, mais celui qui nous intéresse particulièrement ici est celui des relations amoureuses et amicales des jeunes.

1.2 Les caractéristiques

Cette violence se distingue du harcèlement traditionnel puisqu'elle :

- **Perdure dans le temps** : le cyberharcèlement peut avoir lieu 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, se prolonger au-delà de l'école et suivre la victime de sa sortie de l'école vers la maison ou tout autre milieu fréquenté par les jeunes.
- **Touche un très large public** : le cyberharcèlement suppose une diffusion, massive, instantanée et exponentielle auprès d'un grand nombre de personnes. Il reste donc très difficile de garder le contrôle sur les comportements de cyberharcèlement.
- **Est permanente** : les contenus diffusés sont difficiles à éliminer en ligne, et ce, même si le harcèlement a pris fin.
- **Revêt un caractère anonyme** : le cyberharceleur pourrait n'être jamais identifié et ne jamais se dévoiler à sa victime.
- **Joue sur la capacité à ressentir de l'empathie** : les TIC créent une distance entre la victime et le cyberharceleur, qui n'est souvent pas en mesure d'observer les conséquences directes de son comportement chez la personne visée.

(Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France et Association e-Enfance, 2011).

Les caractéristiques spécifiques à ce type de harcèlement expliqueraient pourquoi cette violence aurait des conséquences plus importantes que le harcèlement traditionnel.

1.3 Les conséquences

Le cyberharcèlement a des conséquences importantes sur le bien-être et la santé mentale des victimes. Il importe de souligner que ces conséquences sont souvent similaires à celles du harcèlement traditionnel et peuvent être diverses à court, moyen ou long terme. À titre d'exemple, l'Association canadienne d'éducation de France identifie :

- Une faible estime de soi;
- Des répercussions sur le cheminement scolaire (absentéisme répété, manque de concentration ou difficultés de raisonnement);
- Des troubles psychiques et de la détresse émotionnelle (stress, troubles alimentaires, sentiment de colère ou de frustration dû à l'anonymat de l'agresseur ou au sentiment d'impuissance, troubles du sommeil, anxiété, état dépressif, etc.);
- Un sentiment d'insécurité, de culpabilité et de honte;
- Un isolement social vis-à-vis de la famille et des ami-e-s;
- Des idées suicidaires et/ou tentatives de suicide;

(Association canadienne d'éducation, 2014)

1.4 Les objectifs et les manifestations au sein des relations amoureuses

Dans le contexte des relations amoureuses des jeunes, le cyberharcèlement peut avoir des objectifs distincts, tels que :

- « *Contrôler le comportement, la façon d'être et de s'habiller du/de la partenaire dans une relation de domination;*
- *Obliger sa partenaire à des relations sexuelles ou des comportements à caractère sexuel non désirés;*
- *Se venger en cas de rupture non désirée. ».*

(Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France, 2013, p. 3.)

Les manifestations de cyberharcèlement sont aussi variées. Dans son document « *Agir contre le harcèlement à l'école au sein des relations amoureuses des jeunes* », le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche français a répertorié en 2013 quelques exemples dans lesquelles le ou la partenaire peut :

- Rendre la personne toujours **responsable de ses difficultés** ou de ses problèmes et justifier son comportement désagréable en lui attribuant la responsabilité;
- Essayer de faire **consommer de l'alcool ou des drogues** à la personne afin de l'obliger à des comportements qu'elle ne souhaite pas;
- Contrôler les **moindres faits et gestes de la personne**. Le/la partenaire peut vouloir contrôler l'habillement et les relations amicales de l'autre, mais aussi ne pas tenir compte de son opinion;
- Traquer sa victime par le moyen d'un système de géolocalisation, afin de savoir à tout moment l'endroit où elle ou il se trouve et si des personnes l'accompagnent);
- Contraindre la personne à **envoyer des photographies, des vidéos ou des propos** sur Internet ou les envoyer à des tiers sans son consentement;
- **S'immiscer dans les réseaux sociaux et les relations virtuelles** de la personne et effectuer des commentaires inappropriés, humiliants ou à caractère sexuel sur Internet;
- **Interdire l'ordinateur ou le cellulaire de la personne** dans l'intention de l'isoler de ses relations.

Ces manifestations **peuvent parfois perdurer une fois la relation terminée!** Le ou la partenaire peut alors :

- Publier des photos ou des échanges de textos concernant la victime;
- Critiquer ou dénigrer la personne de façon publique;
- La submerger de textos menaçants et insultants;
- Suivre et surveiller constamment la personne sur Internet.

2. Quelques statistiques

Plusieurs statistiques existent à propos du cyberharcèlement. Dans le cadre du présent guide d'animation, la priorité a été donnée à celles relatives à la violence et au harcèlement au sein des relations amicales et amoureuses des jeunes. D'autres statistiques concernent davantage l'utilisation des TIC et le cyberharcèlement chez ces derniers en contexte conjugal.

2.1 Quelques statistiques sur la violence et le harcèlement dans les fréquentations et les relations amoureuses des jeunes

Selon des données provenant du Ministère de la Sécurité publique du Québec (2013), les jeunes Québécois âgés de 18 à 24 ans sont plus souvent victimes de violence conjugale que les autres tranches d'âge (563,1 cas par 100 000 habitants). Parmi les infractions commises dans un contexte conjugal au Québec, le harcèlement criminel avait la deuxième plus grande proportion d'infractions commises par des partenaires ou ex-partenaires, et ce, derrière la séquestration. Cette même étude rapporte sur une période de 5 ans, soit entre 2009 et 2013, les jeunes âgés de 12 à 17 ans ont connu la plus forte augmentation (16,4%) du taux d'infractions criminelles, mais ce taux a baissé de 3,2% chez les jeunes âgés de 18 à 24 ans (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2013).

Tous groupes d'âge confondus, les femmes se retrouvent plus souvent parmi les victimes d'infractions criminelles en contexte conjugal. De ce fait, chez les personnes âgées de 12 à 17 ans, les filles représentent 91,7% des victimes soit 85,4% chez les jeunes de 18 à 24 ans (Ministère de la Sécurité publique du Québec, 2013).

2.2 Quelques statistiques sur l'utilisation des TIC et le cyberharcèlement dans les fréquentations et les relations amoureuses des jeunes

Une étude menée aux États-Unis auprès de 615 jeunes de 13 à 18 ans (Picard, 2007, pour Liz Claiborne Inc.) a permis d'apporter certaines conclusions en ce qui concerne l'utilisation des TIC et le cyberharcèlement dans les relations amoureuses des adolescent-e-s. En effet, selon cette dernière : « 30% des jeunes affirment avoir reçu 10, 20 ou 30 textos par heure de leur partenaire qui cherchait à les localiser, à connaître leurs activités et à savoir qui les accompagnait. » (p.8, traduction libre). Cette statistique illustre bien l'importance d'outiller les jeunes afin qu'ils soient en mesure de connaître et mettre leurs limites dans leurs relations. D'autres résultats démontrent que : « 25% des jeunes déclarent que leur partenaire a utilisé leur cellulaire ou leur message texte pour les harceler ou les dénigrer. » (p.8, traduction libre).

Cette étude a permis d'investiguer afin de savoir ce que les jeunes ressentent lorsqu'ils ne répondent pas aux appels, courriels ou autres types de messages électroniques de leur partenaire. Les résultats obtenus révèlent que : « 17% des jeunes disent craindre de ne pas répondre aux appels, courriels ou messages texte de leur partenaire, ne sachant pas ce qu'il ou elle pourrait leur faire dans ces circonstances. » (p.9, traduction libre). Aussi, 16% des jeunes ont déclaré que leur amoureux-euse leur avait acheté un téléphone cellulaire pour pouvoir les rejoindre ou leur parler.

Un autre aspect fort préoccupant du cyberharcèlement est celui de la loi du silence. Plusieurs situations ne seront jamais dénoncées et les victimes auront plutôt tendance à s'isoler. Selon l'Association canadienne d'éducation (2014), seulement un tiers des victimes se confient afin de faire cesser le cyberharcèlement. Les autres vont rester isolés de peur des représailles de l'agresseur ou pensant que personne ne pourra rien y changer.

Il importe d'agir rapidement puisque : « *une victime sur deux est aussi agresseur et les trois quarts des agresseurs sont aussi victimes.* ». Il est donc assez évident que le problème prend de l'ampleur et que plusieurs acteurs sont touchés (Blaya 2013, cité dans Association canadienne d'éducation, 2014).

3. La loi dans tout ça : informations législatives à propos du cyberharcèlement

Le 12 juin 2012, le projet de loi 56 « *Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école* » a été adopté à l'Assemblée nationale pour ainsi responsabiliser davantage le milieu scolaire et leurs partenaires à l'égard de ces violences. Dès lors, ceux-ci doivent mettre en place des actions pour faire en sorte que l'école soit « *un milieu d'apprentissage sain et sécuritaire de manière à ce que tout élève qui la fréquente puisse y développer son plein potentiel à l'abri de toute forme d'intimidation ou de violence* » (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec, 2015). La réalisation des activités d'animation et du projet de groupe proposés dans le présent guide d'animation s'inscrivent dans la lignée de ces actions.

3.1 Loi 56

Le projet de loi 56 a été implanté afin de prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. Plusieurs consultations ont eu lieu afin de favoriser la mise en place de cette mesure qui permet notamment :

1. « *de définir ce que sont l'intimidation et la violence en milieu scolaire en s'appuyant sur les experts;*
2. *de définir les responsabilités et les devoirs des élèves, des parents, du personnel de l'école, des directrices et des directeurs d'école, des conseils d'établissement, des commissions scolaires et du protecteur de l'élève. Il s'agit désormais d'une responsabilité collective et partagée;*
3. *d'interpeller l'élève intimidateur et ses parents afin de les responsabiliser;*
4. *d'obliger chaque établissement d'enseignement public ou privé à adopter et à mettre en œuvre un plan de lutte contre l'intimidation et la violence.* ».

(Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du Québec, 2015)

Qu'il provienne du milieu public ou privé, chaque plan de lutte contre l'intimidation et la violence, doit être accessible à tous et doit contenir des mesures visant à éliminer toutes formes d'intimidation basées sur « *le racisme, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle, l'homophobie, un handicap ou une caractéristique physique.* » (Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2015). De plus, chaque école doit se prémunir d'un processus clair concernant la manière de déposer une plainte ou la marche à suivre pour dénoncer l'utilisation des médias sociaux ou des TIC à des fins de cyberintimidation.

3.2 Le guide d'animation et la loi 56

Le présent guide d'animation se veut un outil de sensibilisation traitant plus spécifiquement du cyberharcèlement dans les relations amicales et amoureuses et des différentes manières de le contrer. Comme mentionné ci-haut, ce guide répond à certains objectifs relatifs au plan de lutte à l'intimidation et à la violence des écoles secondaires. Les activités proposées offrent l'opportunité aux intervenantes et aux intervenants de réfléchir avec les jeunes à des solutions possibles pour contrer le phénomène du cyberharcèlement.

L'animation des ateliers est un bon moyen pour partager avec eux les différents moyens mis en place dans le milieu de l'éducation pour dénoncer les situations d'intimidation et, plus spécifiquement de cyberintimidation. C'est aussi un moment propice pour leur expliquer le rôle de chacun des acteurs du milieu scolaire dans la lutte à l'intimidation (les intervenantes et les intervenants, les parents, les services policiers et les services de justice).



ATELIER DE SENSIBILISATION LE CYBERHARCÈLEMENT, PARLONS-EN!



Objectifs :

Par cet atelier, les jeunes seront en mesure de...

1. Prendre conscience de leur utilisation de la technologie;
2. Comprendre les notions de contrôle et de consentement se rapportant aux relations amicales/amoureuses dans un contexte où les technologies sont omniprésentes;
3. Réfléchir à l'impact de partager ses informations personnelles;
4. Identifier des ressources et des pistes de solutions pour mettre fin à une situation problématique liée à l'utilisation des technologies ou pour porter plainte.

Matériel :

- Annexe 1 - Mes habitudes technos!
- Annexe 2 - Scénarios
- Annexe 3- Quiz
- Crayons
- Évaluation de l'atelier (voir p. 30)

Durée : 75 minutes (ou moins selon le temps disponible dans le milieu)

Déroulement :

1. Introduction (5 minutes)

- Introduire l'atelier en présentant aux jeunes le thème principal qui y sera abordé soit le cyberharcèlement dans les relations amicales et amoureuses dans le contexte des technologies de l'information et des communications (TIC).

2. Mes habitudes technos! (10 minutes)

- Énoncer la première affirmation de l'annexe 1 : « Lève-toi si tu... ».
- Expliquer aux jeunes qu'ils doivent se lever s'ils adoptent ce comportement relatif à la technologie OU rester assis s'ils n'adoptent pas ce comportement.
- Répéter cette action pour la période de temps allouée à cette activité.

3. Ça va trop loin quand... (25 minutes)

- Diviser le groupe en équipe de deux ou trois personnes.
- Distribuer à chaque équipe un scénario parmi ceux de l'annexe 2.
- Expliquer aux équipes qu'elles devront travailler le scénario qui leur a été distribué en répondant aux questions inscrites.
- Lorsque les groupes ont finalisé leur tâche, les inviter à faire la lecture de leur scénario et à partager le fruit de leurs réflexions à tour de rôle.

- Au besoin, compléter la question portant sur les relations égalitaires à partir de ces éléments de contenu :
 - « pour être égalitaire, une relation doit être composée de respect, d'authenticité, d'honnêteté, de communication, de confiance, de sécurité, de support, d'égalité (tâches, pouvoir, etc.), etc. ».
- Selon le temps disponible, procéder à une discussion en grand groupe en fonction des questions suivantes :
 - Dans quelles situations le consentement est-il important?
 - Vous arrive-t-il de ne pas savoir comment mettre vos limites dans vos relations amicales/amoureuses?
 - Est-ce que des situations similaires se sont déjà produites dans votre entourage?
 - Que pouvez-vous faire pour aider une amie ou un ami qui serait dans une situation semblable ou qui souhaite porter plainte?

4. Quiz (25 minutes)

- Poser les questions fournies dans l'annexe 3 (le nombre de questions posées peut varier selon le temps disponible).
- Expliquer aux jeunes qu'ils doivent lever la main pour répondre à la question posée.
- Fournir ensuite une explication claire après chacune des réponses au moyen des éléments de contenu fournis à l'annexe 3.

5. Conclusion et évaluation (10 minutes)

- Résumer l'atelier et remettre à chaque jeune une copie de l'évaluation.
- Si le temps le permet, les questionner sur l'expérience qu'ils ont vécue et leur appréciation de l'atelier :
 - Globalement, que retenez-vous de cet atelier?
 - Quels éléments avez-vous le plus apprécié dans cet atelier?
 - Qu'avez-vous appris au sujet du cyberharcèlement dans les relations amicales/ amoureuses?

Notes pédagogiques :

L'animatrice ou l'animateur peut saisir l'occasion pour parler avec le groupe du protocole de dénonciation des actes d'intimidation et de cyberharcèlement mis en place dans leur école dans le cadre du plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

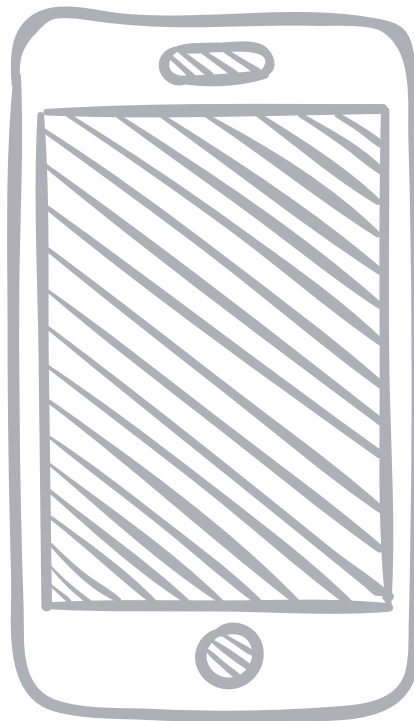


ANNEXE 1

Mes habitudes technos!

Lève-toi si tu...

- A.** utilises l'Internet ou ton cellulaire plus de trois heures par jour;
- B.** visites des sites Internet pour t'informer sur divers sujets;
- C.** joues à des jeux vidéo en direct avec d'autres utilisateurs;
- D.** utilises les réseaux sociaux (exemple : Facebook, Twitter, Snapchat, Instagram, etc.);
- E.** communique avec tes amies ou amis par textos;
- F.** regardes des vidéos et écoute de la musique en ligne;
- G.** acceptes qu'une personne te géolocalise (exemple : ton amie ou ami/ton amoureux ou amoureux);
- H.** as déjà eu une rencontre face-à-face avec une personne rencontrée sur Internet (si cet énoncé est adapté au groupe).



ANNEXE 2

Scénarios

SCÉNARIO 1

Maria et Léo sont en couple depuis 3 mois et viennent de terminer leurs études secondaires. Ils débuteront leurs études collégiales l'automne prochain, et ce, dans deux villes différentes. Les amoureux comptent bien passer la majorité de leurs fins de semaine ensemble, mais Léo aimerait pouvoir se sentir plus près de Maria les jours de classe.

Pour diminuer son ennui, il suggère donc à Maria d'activer la fonction lui permettant de la localiser à tout moment de la journée durant la semaine. Maria se demande si cela est approprié pour leur relation, mais ne veut pas vexer Léo.

1. Que feriez-vous à la place de Maria?

2. Que manque-t-il pour que cette relation soit égalitaire?

SCÉNARIO 2

Meriem et Zoé sont en couple depuis bientôt 6 mois. Toutes deux sont adeptes des réseaux sociaux, particulièrement de Facebook.

Meriem aimerait avoir accès au mot de passe de son amoureuse puisqu'à son avis « *Quand on s'aime, on partage tout!* ». Zoé se demande si cela est approprié pour leur relation.

1. Que feriez-vous à la place de Zoé?

2. Que manque-t-il pour que cette relation soit égalitaire?

SCÉNARIO 3

Chaï et Ruth sont en couple depuis un an. Ils ont d'ailleurs fêté leur anniversaire de rencontre hier soir. Pour l'occasion, Ruth a offert un cadeau bien spécial à son amoureux : un égoportait sexy (*selfie*). Chaï s'est dit heureux, mais surtout chanceux d'avoir reçu un tel cadeau.

C'est justement pour cela qu'il souhaite envoyer cette photo sur le cellulaire de ses deux meilleurs amis. Il parle de son intention à Ruth qui exprime sa colère et son désaccord sur le champ. Malgré le désaccord de son amoureuse, Chaï se décide à envoyer cette photo à ses deux meilleurs amis. Et imaginez la suite!

1. Que feriez-vous à la place de Ruth?

2. Que manque-t-il pour que cette relation soit égalitaire?

SCÉNARIO 4

Sam et Zachary sont en 4^e année du secondaire et sont amis depuis l'école primaire. Ils s'échangent fréquemment des textos afin de rester en communication après les heures de cours. Normalement, chacun répond très rapidement aux textos de l'autre, mais ce soir c'est tout autre chose! Sam attend toujours une réponse de Zachary à son dernier texto concernant l'examen de français du lendemain.

Le lendemain matin, Zachary rejoint son ami Sam au cours de français. Furieux de ne pas avoir eu une réponse de sa part, Sam l'accuse : « *Ce sera de ta faute si je coule l'examen. Ne sois surtout pas surpris!* ».

1. Que feriez-vous à la place de Zachary?

2. Que manque-t-il pour que cette relation soit égalitaire?

ANNEXE 3

Quiz

Vrai ou faux...

- A. L'achat d'un cellulaire à sa partenaire ou son partenaire dans le but unique de la rejoindre ou le rejoindre en tout temps est un exemple de cyberharcèlement.
- B. L'utilisation du cellulaire pour dénigrer ou harceler sa partenaire ou son partenaire est fréquente dans les relations amoureuses.
- C. Il est possible de retirer une photo sur Internet pour toujours.
- D. Quand on s'aime, on partage tout même ses mots de passe (exemple : cellulaire, comptes de réseaux sociaux ou comptes de courriels).
- E. Si tu diffuses des photos ou des vidéos à caractère sexuel, tu peux te faire arrêter par la police.
- F. L'envoi de messages sur Internet n'a aucune conséquence sur la personne qui les reçoit.

Éléments de contenu (à l'intention de l'intervenante et l'intervenant)

- A. L'achat d'un cellulaire à sa partenaire ou son partenaire dans le but unique de la rejoindre ou le rejoindre en tout temps est un exemple de cyberharcèlement : **VRAI**

Il peut être agréable de recevoir un cadeau de la part de sa partenaire ou son partenaire, comme un cellulaire! Toutefois, quand ce cadeau est dans l'intention unique de nous contrôler et de surveiller nos moindres faits et gestes, cela devient problématique et inégalitaire.

- B. L'utilisation du cellulaire pour dénigrer ou harceler sa partenaire ou son partenaire est fréquente dans les relations amoureuses : **VRAI**

25% des jeunes déclarent que leur partenaire a utilisé leur cellulaire ou leur message texte pour les harceler ou les dénigrer (Picard, 2007, pour Liz Claiborne Inc.).

- C. Il est possible de retirer une photo sur Internet pour toujours : **FAUX**

Lorsque nous partageons une photo sur Internet, ou tous autres contenus (vidéos, publications, textos, etc.) nous en perdons le contrôle. La photo sera supprimée, mais elle laissera tout de même des traces. Le partage de photos en ligne peut générer des situations embarrassantes. Nous nous ne sommes pas toujours conscient-e des répercussions qu'il peut entraîner. C'est pourquoi il importe de réfléchir pour ne pas agir trop rapidement.

- D. Quand on s'aime, on partage tout même ses mots de passe (exemple : cellulaire, comptes de réseaux sociaux ou comptes de courriels) : **FAUX**

Être dans une relation de couple ne veut pas dire que nous devons tout partager à l'autre. Chaque partenaire a le droit au respect de son intimité. Un mot de passe (exemple : sur son cellulaire, son compte courriel ou sur les réseaux sociaux) doit rester confidentiel. Lorsqu'une personne nous oblige à le partager, sous prétexte qu'il faut tout partager par amour, cela constitue un exemple de non-respect de son intimité.

- E. Si tu diffuses des photos ou des vidéos à caractère sexuel, tu peux te faire arrêter par la police : **VRAI**

Au Canada, la loi 163.1 du Code criminel canadien (Ministère de la Justice, 2016) stipule qu'« (...) il est illégal d'envoyer des photos ou des vidéos à caractère sexuel de toute personne qui est ou semble être âgée de moins de 18 ans. (...) les photos ou vidéos à caractère sexuel d'une personne qui est ou semble être mineure constituent de la pornographie juvénile. » (Jeunesse, J'écoute, s.d.).

- F. L'envoi de messages sur Internet ou cellulaire n'a aucune conséquence sur la personne qui les reçoit : **FAUX**

Nous nous permettons plus de choses, parfois méchantes ou blessantes, en étant en ligne ou lorsque nous utilisons notre cellulaire puisque nous ne sommes pas en présence de la personne. Nos actions virtuelles ont des conséquences bien réelles dans la vie des personnes avec lesquelles nous entretenons des relations.



IDÉES DE PROJETS DE GROUPE



Cette partie du guide fournit aux intervenantes et aux intervenants du milieu scolaire et communautaire des idées qui permettront d'engager les jeunes dans un projet de groupe utilisant les technologies. Ce sera l'occasion pour les jeunes de mettre en pratique les connaissances qu'ils auront acquises durant l'atelier de sensibilisation. Ils pourront à leur tour développer un projet de sensibilisation touchant les enjeux qui les concernent. C'est ainsi qu'ils auront la chance de proposer des changements afin de faire partie de la solution.

Les objectifs du projet de groupe sont de :

1. S'impliquer dans un projet de sensibilisation sur les relations saines et le cyberharcèlement afin de faire une différence dans leur milieu;
2. Mettre en pratique les connaissances qu'ils auront acquises durant l'atelier de sensibilisation;
3. Poser une action concrète dans leur milieu.

Pour faire suite aux ateliers, voici une proposition permettant d'élaborer avec les jeunes un projet de sensibilisation dans le milieu scolaire et communautaire. Le processus peut être fait en quatre temps. Chaque période devrait durer au minimum 60 minutes pour permettre un échange constructif et pour s'assurer d'atteindre les objectifs visés.

Rencontre 1 : le choix d'un projet de groupe

La première rencontre donnera l'occasion aux jeunes de prendre connaissance des objectifs du projet de groupe. Ensuite, ils pourront discuter du projet qu'ils souhaitent mettre en place. Voici une liste non-exhaustive de types de projets qu'ils pourraient réaliser pour sensibiliser leurs pairs aux relations égalitaires dans le contexte de l'utilisation des TIC :

- La création d'un *zine* (magazine imagé publié en ligne);
- L'élaboration d'un blogue (exemple : Tumblr);
- La production d'une vidéo accessible sur Internet;
- La mise en place d'une page sur le réseau social de leur choix (exemple : Facebook);
- La conception d'une affiche de sensibilisation visible sur le site Internet de leur école/de l'organisme fréquenté.

Afin de faire un choix éclairé, l'animateur-trice peut, suite à la tempête d'idées, choisir une façon de passer au vote. Voici quelques suggestions :

- Effectuer un vote à main levée (les jeunes peuvent parfois être influencés par leurs pairs avec cette méthode);
- Donner 2 jetons par personne et demander aux jeunes d'aller les mettre à côté des projets qui les intéressent le plus;
- Réaliser un sondage en ligne.

Une fois que les jeunes auront réussi à choisir le projet qui les intéresse, ils pourront déterminer les étapes à réaliser. C'est aussi à ce moment-là qu'ils pourront définir la plate-forme de diffusion de leur projet. De cette manière, l'animateur-trice peut se préparer en conséquence. Durant la première rencontre, il est possible d'avoir le temps de partager certaines tâches et de déterminer le matériel nécessaire à la conception du projet qui aura été préalablement choisi. Ainsi, l'animateur-trice peut s'organiser pour les rencontres à venir et s'assurer d'avoir tout ce qu'il faut pour mener à terme le projet sélectionné.

Voici les différentes étapes qui peuvent être élaborées par le groupe de travail :

1. Objectif du projet;
2. Échéancier;
3. Liste de matériel;
4. Plan d'action;
5. Distribution des tâches de travail.

Rencontre 2 et 3 (ou plus si nécessaire pour la création du projet) : la réalisation du projet

Durant les rencontres d'élaboration du projet, les jeunes pourront continuer de travailler sur leur plan d'action et commencer certaines tâches de réalisation. Certains pourront aussi commencer la recherche de contenu : image, informations, description de leur public cible, etc. Pour d'autres, ce sera plutôt la rédaction qui les intéressera et ils devront penser à des slogans, faire les dessins (pour le zine, par exemple) ou autres tâches de création selon les besoins concernant le contenu. C'est en fait l'essentiel du travail qui doit être effectué lors de ces périodes. Le nombre de rencontres nécessaires dépend grandement de l'ampleur du projet choisi et des possibilités du milieu duquel les jeunes proviennent. Plus le projet sera d'envergure, plus le nombre de rencontres augmentera.

Note pédagogique :

Durant le processus, l'animatrice ou l'animateur s'assure que les messages transmis par les jeunes sont adéquats et pertinents à la sensibilisation.

Fin du projet de groupe : la diffusion du projet

- Planifier et promouvoir le projet dans le milieu;
- Évaluer le projet de groupe (du point de vue de leur expérience individuelle et de groupe, de leur satisfaction, de leurs apprentissages, etc.).



Un exemple de projet de groupe réalisé par le Y des femmes de Montréal

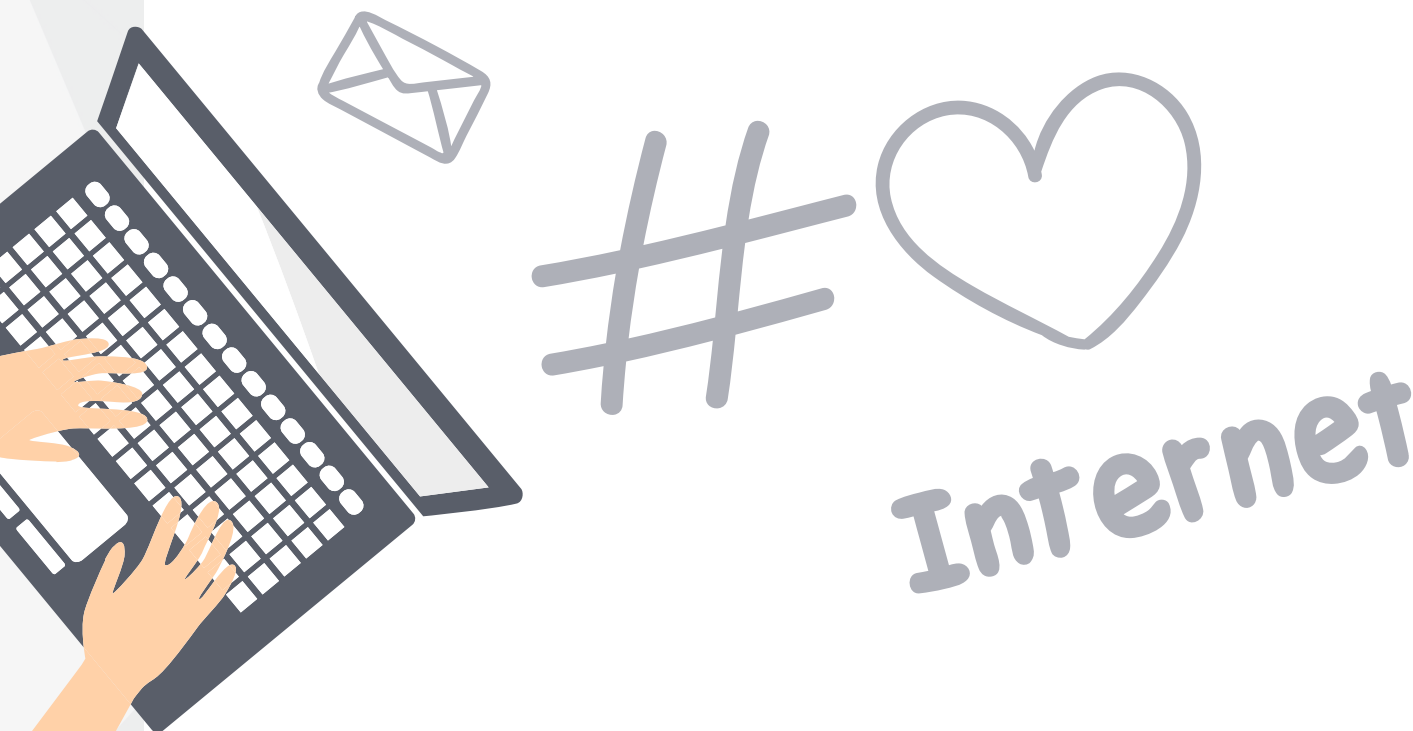
Dans le cadre de *Relations NETtes*, les services jeunesse ont travaillé avec deux groupes de jeunes dans deux écoles secondaires montréalaises. La démarche proposée dans cet outil d'animation a donc été expérimentée par notre équipe de travail. Voici un exemple plus précis de cette démarche dans l'une de ces écoles.

La première rencontre a permis de réaliser une tempête d'idées avec les jeunes afin de choisir leur projet collectif, soit la réalisation d'un mot-clic (*hashtag*) sur la notion des limites virtuelles au sein des relations amoureuses (exemple : le partage ou non de ses mots de passe à l'autre, ses limites personnelles et celles de l'autre dans une relation, etc.).

La deuxième et la troisième rencontre ont été consacrées à la réalisation du projet. Le groupe a fait le choix d'un mot-clic parmi une liste de propositions. Il a ensuite discuté du meilleur moyen de le diffuser dans leur milieu. La création d'une page Facebook et d'un macaron contenant ce mot-clic est ressortie comme étant une stratégie gagnante. Le design du macaron a été réfléchi par les jeunes pour convenir de sa taille, de sa couleur et de ses polices de caractères.

Enfin, à la dernière rencontre, les jeunes ont distribué les macarons aux élèves de leur milieu. Une fois le macaron remis, le groupe les a conviés à utiliser le mot-clic afin de créer un effet d'entraînement sur les réseaux sociaux pour sensibiliser d'autres jeunes.

Relations NETtes a permis de rejoindre près de 300 jeunes dans deux écoles secondaires au moyen des ateliers de sensibilisation. Dans ces mêmes écoles, plus de 30 jeunes ont été impliqués dans la lutte contre le cyberharcèlement via le projet de groupe.



ÉVALUATION DE L'ATELIER



ÉVALUATION DE L'ATELIER

Le cyberharcèlement, parlons-en!

Âge : _____ ans

Tu es : Une fille Un garçon Trans*

1. Le contenu de l'atelier était :

- Très pertinent
- Pertinent
- Peu pertinent
- Pas du tout pertinent

2. L'animation était :

- Très pertinente
- Pertinente
- Peu pertinente
- Pas du tout pertinente

3. Lesquelles de ces actions te permettront de prévenir le cyberharcèlement?

- Accepter des personnes inconnues comme ami-e-s sur Facebook
- Ne pas partager tes mots de passe
- Commenter une publication de manière inappropriée, irrespectueuse et dénigrante
- Garder tes informations personnelles pour toi
- Éviter de publier des photos suggestives sur Internet

4. Lesquelles de ces situations sont des exemples de cyberharcèlement?

- Charles est en colère contre Hassan lorsqu'il désactive la fonction de géolocalisation
- Silvia et Marc-André ont échangé leur mot de passe Facebook
- Sandra désire géolocaliser Yan
- Geneviève exige que Luis lui envoie un sexto par jour, car sinon elle menace de rompre avec lui

5. Mariella a rencontré une personne sur Internet qui lui a envoyé des images à caractère sexuel sans son consentement. Tu es l'amie ou l'ami de Mariella. Nomme 2 moyens que tu peux utiliser pour l'aider :

1. _____
2. _____

6. Nomme 3 caractéristiques d'une relation égalitaire :

1. _____
2. _____
3. _____

7. As-tu des commentaires à nous partager?



RESSOURCES



1. Ressources pour les jeunes

1.1 Pour obtenir une aide immédiate en tout temps...

Service de police municipal ou Sûreté du Québec

- Les services policiers peuvent apporter de l'aide aux jeunes 24 heures sur 24, 7 jours par semaine par téléphone ou texto.
- 9-1-1 / 310-4141 (**téléphone pour les municipalités non desservies par le 9-1-1**)
- *4141 (**texto**)

Tel-jeunes

- Des intervenantes et des intervenants peuvent répondre aux questions des jeunes et leur apporter de l'aide 24 heures sur 24, 7 jours par semaine par téléphone, courriel ou texto.
- 1-800-263-2266 (**pour les appels**)
- 514-600-1002 (**pour envoyer des textos**)
- <http://teljeunes.com/questions/poser> (**courriel**)

Jeunesse J'écoute

- Des intervenantes et des intervenants peuvent répondre aux questions des jeunes et leur apporter de l'aide 24 heures sur 24, 7 jours par semaine par téléphone ou en ligne.
- 1-800-668-6868

Info-Social (et Info Santé)

- Un service d'intervention psychosociale téléphonique est offert aux jeunes 24 heures sur 24, 7 jours par semaine par des personnes qualifiées (travailleuse sociale et travailleur social/personnel infirmier).
- 811

1.2 Pour s'informer sur le sujet et savoir quoi faire si la situation se présente...

« La cyberintimidation »

Éducaloi

- Site Internet expliquant le lien entre la loi et la cyberintimidation.
- <https://www.educaloi.qc.ca/jeunesse/capsules/la-cyberintimidation>
- Disponible en français et en anglais.

« AdoSanté »

Le Groupe des technologies de l'apprentissage (GTA) de l'Université de Moncton

- Site Internet s'adressant aux jeunes et proposant des stratégies pour lutter contre différentes problématiques qui peuvent être présentes dans le quotidien des jeunes, dont la cyberintimidation.
- <http://www.adosante.org/Cyberintimidation/01.shtml>
- Disponible en français.

« Dix conseils pour entretenir des saines relations »

YWCA Canada

- Site Internet s'adressant aux jeunes filles ayant comme objectif de les conscientiser à l'importance d'entretenir des relations saines.
- <http://ywcagirlspace.ca/articles.php?subject=24>
- Disponible en français et en anglais.

« Des mots sans maux »

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

- Site Internet pour les jeunes du secondaire qui offre des activités de sensibilisation et d'action en lien avec la cyberintimidation dans les relations amicales et amoureuses.
- <http://www.desmotssansmaux.com>
- Disponible en français.

« AidezMoiSVP.ca »

Centre canadien de protection de l'enfance

- Site Internet permettant aux jeunes de porter plainte lors d'une situation d'intimidation en ligne.
- <https://needhelpnow.ca/app/fr>
- Disponible en français et en anglais.

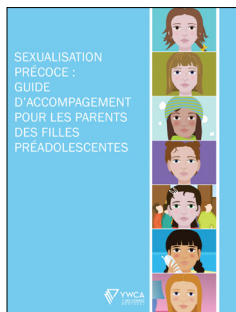
« Pensez cybersécurité »

Gouvernement du Canada

- Site Internet contenant des informations destinées aux jeunes et abordant la thématique de la cyberintimidation. Il fournit aux victimes de cyberintimidation et aux complices de l'agresseur, des moyens pour porter plainte. Les jeunes ont aussi accès à des formations pour supporter leurs ami-e-s et les accompagner dans cette démarche.
- <http://www.pensezcybersecurite.gc.ca/cnt/cbrblng/tns/index-fr.aspx>
- Disponible en français et en anglais.

2. Ressources pour les intervenantes et les intervenants du milieu scolaire et communautaire

2.1 Ressources du Y des femmes de Montréal



« Sexualisation précoce, Guide d'accompagnement pour les parents de filles préadolescentes »

Y des femmes de Montréal

- Guide contenant de l'information, des stratégies et des ressources visant à soutenir et à faciliter la réflexion nécessaire pour une communication efficace basée sur l'empathie et la compréhension entre le parent et son enfant.
- Guide version pdf :
 - http://www.ydesfemmesmtl.org/documents/Guide_earlysexualization_fr_2010.pdf
- Mises en situation animées :
 - http://www.ydesfemmesmtl.org/Fr/Sexualisation_precoce_animation.html#
- Disponible en français et en anglais.

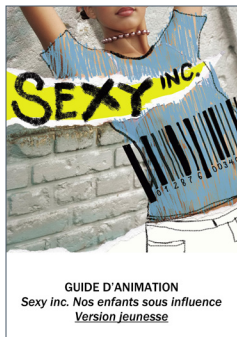


« Être ou paraître? Les jeunes face aux stéréotypes sexuels »

ONF (producteur), Sophie Bissonnette (réalisatrice), en collaboration avec le Y des femmes de Montréal

- Film ayant pour objectif de sensibiliser les jeunes aux influences et aux pressions qu'exercent sur eux les stéréotypes sexuels véhiculés par le marketing et les médias :
 - http://www.nfb.ca/film/etre_ou_paraître
- Guide d'animation accompagnant le film et s'adressant aux intervenantes et aux intervenants dans le cadre d'animation d'activités avec des jeunes de 10 à 13 ans sur les stéréotypes sexuels :
 - http://www.ydesfemmesmtl.org/documents/etre%20ou%20paraître_version%20complete.pdf
- Disponible en français et en anglais.





« *Sexy Inc. Nos enfants sous influence* »

ONF (producteur), Sophie Bissonnette (réalisatrice), en collaboration avec le Y des femmes de Montréal

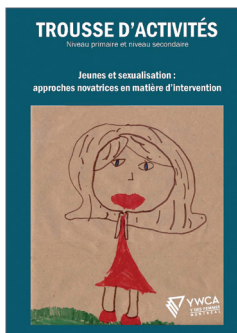
- Film ayant pour but de faire prendre conscience aux adultes de l'environnement sexualisé dans lequel les jeunes évoluent. Une version abrégée est aussi disponible pour les jeunes :
 - http://www.onf.ca/film/sexy_inc_nos_enfants_sous_influence
 - https://www.onf.ca/film/sexy_inc_nos_enfants_sous_influence_jeunesse
- Guide d'animation accompagnant le film et s'adressant aux intervenantes et aux intervenants :
 - <http://onf-nfb.gc.ca/sg/100741.pdf>
- Disponible en français et en anglais.



« *Guide d'accompagnement pour déposer une plainte : Image et messages à caractère sexiste et sexuel dans les médias* »

Y des femmes de Montréal et Service des collectivités de l'UQAM

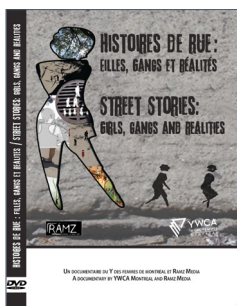
- Guide accompagnant et facilitant une démarche de dépôt de plainte contre une image ou un contenu à caractère sexiste et sexuel dans les médias.
- http://www.ydesfemmesmtl.org/documents/Guide_deposer_une_plainte_YWCA.pdf
- Disponible en français.



« *Trousse d'activités Jeunes et sexualisation - Niveau primaire et niveau secondaire : approches novatrices en matière d'intervention* »

Y des femmes de Montréal

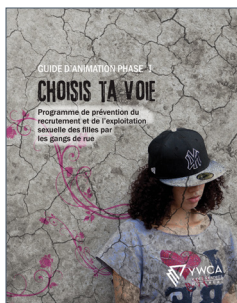
- Trousse fournissant aux intervenantes et aux intervenants un répertoire d'activités en lien avec la thématique de la sexualisation et son impact sur les jeunes.
- http://www.ydesfemmesmtl.org/Fr/Sexualisation_Autres_outilsetressources.html
- Disponible en français et en anglais.



« *Histoires de rues : Filles, gangs et réalités* »

Y des femmes de Montréal en collaboration avec Ramz Média

- Documentaire et guide d'accompagnement à destination des intervenantes et des intervenants dans le cadre de la prévention du recrutement des jeunes filles à des fins d'exploitation sexuelle en contexte de gangs de rue.
- http://www.ydesfemmesmtl.org/Fr/Gangs_Documentaire.html
- Disponible en français et en anglais.



« Choisis ta voie »

Y des femmes de Montréal

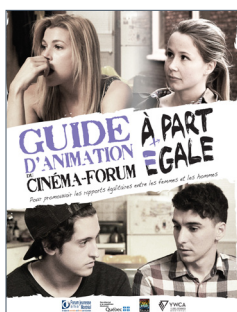
- Guides d'animation Phase 1 et 2 rassemblant des outils d'animation pour les intervenantes et les intervenants dans le but de prévenir le recrutement des jeunes filles par les gangs de rue à des fins d'exploitation sexuelle.
- Visionnement du film « *Histoires de rues : Filles, gangs et réalités* » nécessaire pour certaines activités du Guide d'animation Phase 2.
- http://www.ydesfemmesmtl.org/Fr/Gangs%20Autres_outilsetressources.html
- Disponible en français et en anglais.



« Trousse d'intervention Mots de passe »

Y des femmes de Montréal

- Guide d'animation pour les intervenantes et les intervenants travaillant auprès des jeunes de 6^e année du primaire et de 1^{re} secondaire.
- Thèmes abordés : intimidation, relations saines, sécurité en ligne, saines habitudes de vie.
- Il comprend les grandes lignes d'une recherche-action effectuée sur la transition primaire-secondaire, 48 activités et brise-glaces, une section pour les parents, un guide de mentorat et plusieurs ressources entourant la transition primaire-secondaire et la violence de genre.
- <http://www.ydesfemmesmtl.org/Fr/Transition.primaire-secondaire.html>
- Disponible en français et en anglais.



« Guide d'animation du cinéma-forum À part égale »

Y des femmes de Montréal, Mise au jeu et Forum jeunesse de l'Île de Montréal

- Outil destiné aux intervenantes et aux intervenants travaillant auprès des jeunes de 16 à 22 ans sur la question de l'égalité femmes-hommes. Ce guide d'animation de 67 pages inclut le court métrage « À part égale ».
- <http://www.ydesfemmesmtl.org/Fr/A-part-egale.html>
- Disponible en français et en anglais **gratuitement** (quantité limitée).

2.2 Autres ressources

« HabiloMédias »

Centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique

- Site Internet voué au développement de la pensée critique des enfants et des jeunes, pour ainsi les amener à utiliser les technologies de façon éclairée. Toute une section aborde la question des enjeux numériques, soit la cyberintimidation, le respect de la vie privée, la pornographie, les sextos, etc.
- <http://habilomedias.ca>
- Disponible en français et en anglais.

« L'intimidation : la reconnaître et agir »

Éducaloi

- Site Internet dédié à informer le public sur les droits et les obligations des usagers d'Internet. Toute une partie du site est consacrée à l'intimidation, à la cyberintimidation, à la discrimination et au harcèlement.
- <https://www.educaloi.qc.ca/capsules/lintimidation-la-reconnaitre-et-agir>
- Disponible en français et en anglais.

« Définir la frontière »

Université McGill

- Site Internet du programme de recherche « Définir la frontière » de l'Université McGill. Des chercheuses et des chercheurs provenant de la faculté de droit, des sciences de l'éducation et des sciences de l'information consacrent leurs travaux, notamment à la cyberintimidation et au sextage.
- <http://definirlafrontiere.ca>

« Une Porte Grande Ouverte »

Centre canadien de protection de l'enfance

- Site Internet destiné aux parents, au personnel enseignant ou à toute personne côtoyant les jeunes. Il contient des informations sur l'utilisation des technologies chez les jeunes et des conseils de sécurité pour mieux les accompagner.
- <http://www.uneportegrandeouverte.ca/app/fr>
- Disponible en français et en anglais.

« Cyberaide.ca »

Centre canadien de protection de l'enfance

- Site Internet qui offre à la population canadienne la possibilité de signaler, au moyen d'un système centralisé, des actes criminels ayant eu lieu sur Internet (exemple : pornographie juvénile, cyberprédation, exploitation sexuelle d'enfants, etc.).
- <https://www.cyberaide.ca>
- Disponible en français et en anglais.

« 24h textos »

Association québécoise plaidoyer victime

- Vidéo éducative ayant comme objectif de sensibiliser au cyberharcèlement dans les relations amoureuses des jeunes.
- Cette ressource n'est pas disponible en ligne, mais il est possible de la commander : <http://www.aqpv.ca/index.php/services-et-activites/2011-10-10-37-52>
- Disponible en français.

BIBLIOGRAPHIE

Association canadienne d'éducation. (2014). *Cyberharcèlement : c'est grave! - Les conséquences du cyberharcèlement chez les victimes et dans les établissements scolaires*. Récupéré le 14 juillet 2015 de <http://www.cea-ace.ca/education-canada/article/cyberharc%C3%A8lement-c%E2%80%99est-grave>

Blaya, C. (2013). *Les ados dans le cyberspace – prises de risque et cyberviolence*. Bruxelles : De Boeck.

Gouvernement du Canada, Ministère de la Justice (2016). *Code criminel*. Récupéré le 30 janvier 2016 de <http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-46/section-163.1.html>

Gouvernement du Québec, Ministère de la Sécurité publique. (2013). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec - Faits saillants 2013*. Récupéré le 29 juillet 2015 de http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2013/violence_conjugale_2013.pdf

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2006). *Programme de formation de l'école québécoise – Enseignement secondaire, premier cycle*. Récupéré le 8 août 2015 de <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire1/pdf/prfrmsec1ercyclev2.pdf>, 631 pages.

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2013). *Programme de formation de l'école québécoise*. Récupéré le 20 octobre 2015 de <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/index.asp>

Gouvernement du Québec, Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. (2015). *Dossiers thématiques : Intimidation et violence à l'école*. Récupéré le 15 juillet 2015 de <http://www.education.gouv.qc.ca/dossiers-thematiques/intimidation-et-violence-a-lecole/projet-de-loi>

Jeunesse, J'écoute. (s.d.). *Le sextage et la loi*. Récupéré le 20 janvier 2016 de <https://jeunessejecoute.ca/Teens/InfoBooth/Sexting/Sexting-and-the-Law.aspx>

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France et Association e-Enfance. (2011). *Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves*. Récupéré le 3 août 2015 de http://media.education.gouv.fr/file/09_septembre/58/6/guide-cyberharcèlement_190586.pdf

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche de France. (2013). *Agir contre le harcèlement à l'école*. 11 pages.

Picard, P. (2007). *Tech Abuse in Teen Relationships Study*. Préparé et édité pour Liz Claiborne Inc. Récupéré le 20 juillet 2015 de <http://www.loveisrespect.org/wp-content/uploads/2009/03/liz-claiborne-2007-tech-relationship-abuse.pdf>

Smith, P.K., Mahdavi, J., Carvalho, M., Fisher, S., Russel, S., et Tippett, N. (2008). Cyberbullying : its nature and impact in secondary school pupils. *Journal of Child, Psychology and Psychiatry*, 49(4), p. 376-385.



Y DES FEMMES
MONTRÉAL

De nouvelles voies pour les femmes depuis 1875



**Secrétariat
à la condition
féminine**

Québec 